

Onze maisons, un seul jardin

■ À Wezembeek-Oppem, "La Placette" réunit plusieurs familles au sein d'un seul habitat. Vingt ans après, le succès du projet se révèle incontestable.

Certes, la vie en communauté n'est plus un concept aussi à la mode qu'autrefois.

Mais que ses adeptes se rassurent : ci et là, la convivialité de quartier coule des jours heureux, notamment à Wezembeek-Oppem où l'habitat groupé baptisé "La Placette", au numéro 23 de l'Opberg, récolte un succès inespéré depuis plus de vingt ans.

Si, à la base, un habitat groupé peut être d'anciens immeubles rachetés et rénovés par un même groupe de personnes, il peut également s'agir de nouvelles constructions faites avec un même architecte et un même entrepreneur.

C'est le cas pour "La Placette", construite en 1985 par l'architecte initiateur du projet, le Belge Thierry Lamy, qui, depuis, a pu réaliser différents types d'habitats groupés en Belgique.

Au sein d'une cité-jardin

Cela fait donc plus de vingt ans qu'onze familles se sont réunies pour acheter, à Wezembeek-Oppem, "un terrain situé à l'intérieur d'un bloc d'une cité-jardin."

Le terrain a été divisé en parcelles privées autour d'une petite place commune, appelée placette. "Ainsi, chaque famille dispose chacune d'une maison située face à la placette, et d'un jardin commun", explique Thierry Lamy, pour qui l'intérêt de l'habitat groupé se situe principalement dans la vie as-



Le jardin est prisé par les enfants du quartier. (Photo B. Maindiaux)

sociative et la solidarité qui résultent du concept.

Avantages humains, écologiques et financiers

"La vie associative au sein d'un habitat groupé est plus riche que dans n'importe quel autre type de logement, affirme ainsi l'architecte. Les familles peuvent aller conduire les enfants chacune à leur tour à l'école et regrouper les achats communs,

comme les matériaux pour le jardin, par exemple."

À noter qu'à Wezembeek-Oppem, les habitants de "La Placette" ont pu aménager un terrain d'aventures, des arbres fruitiers, un mini-terrain de foot et même un jeu de dames grandeur nature dans leur immense jardin.

La mentalité écologique est également importante, avec la gestion commune des déchets et du traitement des eaux usées et la création d'un petit poumon vert dans le quartier, apprécié par ailleurs parmi les autres riverains de la commune.

En vingt ans d'existence, les familles – toutes encore présentes – sont unanimes : leur habitat groupé est une "réussite incontestable."

Aucune famille n'a déménagé (les enfants reprenant le flambeau), aucune ne s'est trouvée dans l'impossibilité de rembourser son prêt hypothécaire et si par malheur cela s'était produit, les voisins étaient là pour aider en cas de besoin.

Une charte à signer
Bien sûr, pour accepter les différentes modalités imposées par l'habitat groupé, les familles doivent chacune signer une charte.

Outre le jardin mis à disposition du groupe, l'habitat groupé présente de multiples locaux communs : un mini-amphithéâtre, par exemple, situé sur le côté des habitations.

"Les familles se sont également mises d'accord sur le fait qu'aucune voiture ne doit pénétrer à l'intérieur de La Placette. Un parking est situé à l'entrée du terrain", ajoute Lamy qui ne manque pas de préciser que pour faire partie du projet, il faut en être présent dès le départ. Ah, la vie en communauté...

LUDIVINE NOLF

Infos : lamy-architecte@skynet.be